

Commune de HELLEVILLE (Manche)
Séance du Conseil Municipal en date du 11 janvier 2017

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 03/01/2017

Date d'affichage : 04/01/2017

Nombre de conseillers

En exercice : 10

Présents : 9

Votants : 10

L'an deux mille dix-sept,

Le 11 janvier à 20 H 30

le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-François LAMOTTE, Maire

Etaient Présents :

Jean-François LAMOTTE, Maire – Sylvain LACOUR, Jean-François LAHAYE, Adjoints au Maire – Bernard CHARDOT - Christel COUPPEY - Christophe CAILLOT – François-Xavier COUPPEY - Marylène GUIFFARD - Bernard OLIVIER -

Formant la majorité des membres en exercice

Etaient excusés : Séverine HERBERT (a donné pouvoir à Marylène GUIFFARD)

M. Sylvain LACOUR été élu secrétaire de séance

Le Compte-rendu de la séance du 14 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2017-1

Désignation des représentants au Comité de Pilotage du PLUI

En décembre 2015, La Communauté de Communes des Pieux a délibéré pour prescrire l'élaboration de son PLUI sur les 15 communes de son territoire. En annexe à cette délibération, se trouvait une charte de gouvernance, fixant le principe d'un comité de pilotage rassemblant un représentant titulaire et un suppléant de chaque commune.

Le Conseil Municipal décide donc de désigner les représentants suivants :

- Jean-François LAMOTTE – titulaire
- Sylvain LACOUR - suppléant

Délibération n° 2017-2

Campagne de stérilisation des chats errants - Convention 30 Millions d'Amis

La Commune de Helleville a sollicité l'association 30 Millions d'Amis afin d'obtenir un accompagnement financier pour la stérilisation des chats errants.

Afin de valider ce partenariat, l'association 30 Millions d'Amis propose la signature d'une convention. La prise en charge s'élève à 80 euros pour les femelles et 60 euros pour les mâles. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tous les documents relatifs à la mise en place de la campagne de stérilisation et d'identification des chats errants.

Commune de HELLEVILLE (Manche)
Séance du Conseil Municipal en date du 11 janvier 2017

Mobilier et bar de la salle de convivialité

Le conseil Municipal valide l'organisation définitive du bar.

Sonorisation salle de convivialité

Le Conseil Municipal décide de prévoir l'installation d'une sonorisation et d'un écran dans la salle de convivialité.

Programme de travaux 2017

Le programme de travaux prévu par la CCP en 2017 pour notre commune s'élève à

- 64 760 euros pour les bâtiments scolaires,
- 7 000 euros pour la voirie.

Délibération n° 2017-3

Avis du conseil sur la charge fondatrice de l'Agglomération du Cotentin

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet de charte fondatrice de la Communauté d'Agglomération du Cotentin. Les membres du conseil, après discussion :

- donnent à l'unanimité un avis favorable sur ce projet,
- retiennent la 2^{ème} option liée à la composition du bureau, soit la variante proposée à la page 17 du projet de charte fondatrice.

Questions diverses

Monsieur le Maire informe le conseil de la mise en place d'un nouveau service de transport à la demande organisé par le Département de la Manche, en partenariat avec la Communauté de Communes des Pieux depuis le 2 janvier 2017. Ce service est ouvert à tous sur réservation.